

ifce

institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**



Communiqué de presse

Lundi 28 août 2017

Contact presse
Emilie Gobert

Ifce - Haras national de Saintes
2 avenue Jourdan
17100 Saintes
+33 (0)6 22 00 28 13

emilie.gobert@ifce.fr
www.ifce.fr

Webconférences de l'Ifce : de nouvelles thématiques au programme pour la rentrée.

Les webconférences de l'Ifce reprennent à partir du 12 septembre. Pour cette nouvelle saison, deux nouveautés au programme : une session consacrée à l'enseignement de l'équitation, et des webconférences animées en partenariat avec des experts de la filière équine.

Un programme spécial pédagogie et équitation destiné aux moniteurs et futurs moniteurs d'équitation

Un programme de 20 webconférences sur l'enseignement de l'équitation sera proposé par les écuyers du Cadre noir et les enseignants de l'École supérieure du cheval et de l'équitation (ESCE). Diffusé de septembre 2017 à juin 2018, les sujets proposés s'intègrent dans le nouveau programme de formation des BPJEPS et s'appuient sur le plan fédéral des galops édité par la fédération française d'équitation (FFE). Ils proposent aux moniteurs et futurs moniteurs une aide pédagogique pour enseigner la progression des "galops".

Les présentations programmées portent notamment sur :

- l'analyse technique du sujet et les références théoriques pour mieux comprendre quoi enseigner et pourquoi ;
- les situations d'apprentissage avec des exemples d'exercices concrets et efficaces ;
- les observables et critères de réussite pour mieux évaluer l'apprentissage des élèves.

Les écuyers du Cadre noir et les enseignants de l'ESCE partageront leurs savoirs, méthodes et expériences sur différentes disciplines et thématiques : saut d'obstacles, dressage, concours complet, travail à pied, pédagogie, etc. Ce programme est encadré par Nicolas Sanson, responsable pédagogique des formations à l'ESCE. Ces webconférences seront généralement programmées les premiers et troisièmes mardis de chaque mois à 11h30. Elles s'adressent prioritairement aux formateurs BP JEPS et leurs stagiaires mais sont ouvertes à tout public.

Des intervenants issus de la filière pour aborder des thématiques nouvelles :

Plusieurs webconférences seront présentées en partenariat avec des organismes de la filière équine (l'Institut du droit équin ou encore le Réseau d'épidémiologie-surveillance en pathologie équine – RESPE) afin de pouvoir élargir les thématiques proposées notamment sur les questions juridiques (vente d'équidé, contrat de pension, etc) ou sanitaires comme la myopathie atypique. Ce dernier sujet sera présenté par l'expert Dominique Votion (Université de Liège) début octobre, l'automne étant la saison où le risque de myopathie atypique est le plus élevé.

Programme et inscription sur : <http://www.ifce.fr/ifce/connaissances/>





Infos pratiques :

Toutes les webconférences sont accessibles en replay sur www.equivod.fr

Les webconférences sont gratuites et durent 30 minutes. Il est possible de poser ses questions en direct à l'expert qui intervient. Elles sont accessibles depuis un ordinateur, une tablette ou un mobile ayant une connexion internet (min 3Mb/s).

A propos de l'Ifce : Produire et transférer les savoirs relatifs au cheval et à l'équitation

Appuyer le développement de la filière équine par la production et le transfert de données techniques et économiques, créatrices de valeurs et de progrès, auprès des professionnels et des particuliers. Vulgariser les résultats de la recherche et d'études, encourager l'innovation. Tels sont les actions concrètes et les contenus accessibles proposés par l'Ifce.